

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21465 - 79ÈME ANNÉE

Après EDF et Albioma, un troisième groupe extérieur à La Réunion vient prendre sa part du marché

**Méga-projet éolien :  
25 % de la consommation d'électricité  
de La Réunion en 2030**



Akuo et BlueFloat Energy, en partenariat avec le Cluster Maritime de La Réunion et celui de la Transition Énergétique Temergie, ont organisé ce jeudi une matinée d'informations et d'échanges sur les perspectives de l'éolien en mer à La Réunion.

Un projet de centrale off-shore au large de Sainte-

Marie ou Sainte-Suzanne, susceptible de fournir le quart de la production de l'électricité de La Réunion y a été présenté.

Soutenu par Paris, ce projet vise à diviser par deux le coût de production de l'électricité à La Réunion, qui a récemment augmenté suite aux décisions prises par EDF et Albioma.

**Ce projet ne remet pas en cause la structure du système de production et de distribution à La Réunion. Au lieu d'avoir deux sociétés extérieures qui se partagent 90 % de la production, une troisième arrive pour revendiquer sa part de marché.**

Déjà associées dans le cadre d'un appel d'offres en Méditerranée lancé par l'Etat pour la réalisation de deux projets éoliens en mer flottant, les sociétés Akuo et BlueFloat Energy développent à La Réunion un projet éolien flottant d'une puissance d'au moins 200 MW, conformément aux ambitions politiques locales et nationales. « L'éolien en mer, technologie bénéficiant de nombreux retours d'expériences, combine ressource inépuisable pour la production d'électricité locale, à faible impact sur l'environnement et résilience », précise le communiqué rendant compte de la rencontre d'acteurs des énergies renouvelables hier à Saint-Denis.

Akuo et BlueFloat Energy étudient depuis plus de deux ans l'opportunité de ce projet d'éolien flottant au large de La Réunion. Situé au large de Sainte-Marie/Sainte-Suzanne entre 5 et 10 kilomètres des côtes ce projet pourrait voir le jour à l'horizon 2030.

### Une électricité moins chère qu'EDF ou Albioma

« La mise en œuvre de ce projet éolien flottant à La Réunion permettrait une production d'énergie renouvelable additionnelle décisive pour la stratégie d'autonomie énergétique de l'île », affirment le communiqué des promoteurs. Et ce particulièrement dans un contexte insulaire contraint en termes de capacité de production d'énergies renouvelables locales à terre. Un projet éolien flottant de 200 MW à La Réunion générerait environ un quart de la consommation d'électricité de l'île.

« La mise en place d'un tel projet éviterait l'émission de 210 000 t CO<sub>2</sub>eq/an et une hausse significative des coûts de production d'énergie sur l'île a été annoncée par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) du fait d'une plus grande importation de biomasse en remplacement des combustibles fossiles »,

indiquent les promoteurs de la ferme éolienne offshore.

Une technologie à faible impact environnemental, adaptée aux contraintes géographiques et aux conditions météorologiques de La Réunion

### Résistance aux cyclones annoncée

Le contexte insulaire induit des contraintes techniques et logistiques qui imposent de bâtir dès à présent une filière industrielle locale, génératrice de plusieurs dizaines d'emplois aussi bien dans les phases de construction que pendant l'opération.

« L'éolien en mer flottant est une technologie adaptée à la géographie et aux conditions météorologiques de l'île. Du fait de la typologie de La Réunion, on trouve de grandes profondeurs d'eau en s'éloignant de la côte. Les flotteurs, ancrés en plusieurs points sur les fonds marins, présentent moins d'enjeux pour la faune et la flore marine locale que la plupart des fondations utilisées pour des éoliennes posées ».

En outre, l'industrie de l'éolien flottant a élaboré des solutions techniques résistantes aux conditions climatiques extrêmes et en particulier à celles de La Réunion, régulièrement soumise aux cyclones. Pour preuve, des éoliennes flottantes ont fait la démonstration de leur résilience aux supertyphons au Japon.

### Projet soutenu par Paris

Ce type de projet répond à une attente forte du gouvernement et des élus locaux. En effet, dès mars 2022, le Comité Interministériel de la mer (CIMer) recommandait de faire rapidement émerger ce type de projets. Le gouvernement, par la voix de son Secrétaire d'état à la Mer a confirmé son souhait de "lancer des projets ambitieux sur l'éolien flottant" lors de sa visite à La Réunion en novembre 2022.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## Communiqué de la Journalists Association of Mauritius

# « Les journalistes n'ont pas vocation à être les adversaires de ceux engagés en politique »

**La presse principal adversaire du Premier ministre sortant lors des élections à Maurice : cette déclaration de Pravind Jugnauth fait réagir la Journalists Association of Mauritius présidée par Joël Toussaint. Notre confrère rappelle le rôle de la presse dans le fonctionnement d'une société démocratique.**

« La déclaration du Premier ministre Pravind Jugnauth à l'effet que la presse serait son principal adversaire aux prochaines législatives est aussi mal inspirée qu'elle est mal-fondée.

Pour l'édification de tout un chacun, il importe de comprendre le fonctionnement d'une société démocratique. La Constitution mauricienne prévoit que notre État fonctionne avec trois axes institutionnels : le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Au centre de cette relation triangulaire, il y a un regard vigilant que la presse a pour mission d'exercer afin de s'assurer que les responsables de ces institutions usent des pouvoirs qui leur ont été conférés pour le bien commun.

Il est, par conséquent, malheureux que le Premier ministre ne soit toujours pas parvenu à réaliser que les politiciens opèrent dans le champ politique et que les journalistes opèrent dans le champ médiatique. Ainsi, la presse et le personnel politique opèrent dans deux champs différents. Les hommes politiques font face aux électeurs chaque cinq ans et les journalistes sont confrontés à leurs lecteurs au quotidien. À partir de là, même les esprits les plus confus peuvent réaliser que les journalistes et les politiciens, n'étant pas alignés dans la même ligue, ne peuvent être des adversaires.

« Notre liberté dépend de la liberté de la presse et elle ne saurait être limitée sans être perdue » : ces mots, Thomas Jefferson les écrivait en 1786. L'histoire politique, partout dans le monde, nous rappelle que le pouvoir exerce sur les hommes politiques cette fascination qui les font tendre vers l'omnipotence et la dictature. Et c'est une presse sans entraves qui permet à la société d'être informée des travers de ses dirigeants et de les mettre en garde quand leur liberté est en passe d'être confisquée.

M. Jugnauth, comme tous les politiciens d'ici et d'ailleurs, a choisi librement de s'engager en politique. Personne ne l'y a forcé. Et, en démocratie, il est convenu que les personnes détentrices de pouvoirs institutionnels doivent rendre des comptes. L'engagement politique n'est tout simplement pas fait pour ceux que ces normes démocratiques indisposent.

Le journalisme est l'espace où la diversité des points de vue est la garantie d'une presse indépendante. C'est ce qui enrichit concrètement la démocratie. Cependant, cette diversité — qui s'exerce parfois dans une adversité pugnace entre les journalistes eux-mêmes — se garde bien de l'expression d'une domination exclusive susceptible de réduire l'espace de la pensée, voire même de l'anéantir.

Pour peu qu'un dirigeant politique constate la faiblesse de son opposition parlementaire, plutôt que de s'en réjouir et s'enorgueillir, il devrait s'en faire plus scrupuleusement le souci. Néanmoins, cela semble aller de soi pour Pravind Jugnauth, alors que ce n'est que l'aveu d'un fanatisme qui s'ignore. Le Leader of the House sera-t-il assez fort pour restaurer le débat parlementaire ? C'est le challenge politique qui devrait l'occuper, plutôt que d'aller chercher querelle à ceux qui n'appartiennent pas à cette même catégorie.

L'île Maurice appartient au club select des plus vieilles traditions de presse du monde. La presse mauricienne, et de même l'Assemblée nationale, peuvent s'enorgueillir de ces quelques individus qui ont été des journalistes émérites tout en assurant avec honneur leurs responsabilités d'élus au sein du conseil législatif. Pravind Jugnauth peut aspirer à reprendre ce flambeau. Il conviendrait alors qu'il descende de charge. Puisse-t-il alors nous éclairer, plutôt que de se brûler aux flammes incendiaires de la partisanerie politique. »

**Joël Toussaint**  
**Président, Journalists**  
**Association of Mauritius (JAM)**

# Oté

**In zistoir la vi Nelson Mandela, mi yèmré (ro)rakonte azot sa :**

**Ni pé apèl ali « in losson d'vi Nelson Mandela i done anou ! »**

Mézami, in zour kan Nelson Mandela té fine dovnir Prézidan la Républik sid-afrikène li la domann son sèrviss sékirité prosh de li, pou vnir bate in karé an vil pou alé kass la kroute dann in réstoran. Lo groupe épi li-mèm lété bien kontan alé bate karé an vil.

Kan l'ariv l'èr pou manzé zot la pass zot komann épi zot l'atann.

L'avé prèss poin demoune dann réstoran-la, l'avé solman in boug té apré atann son ropa... Kan son ropa l'arivé é sète bann Mandéla té fine arivé galman, Mandela la di in solda : « Méssyé-la lé toussèl, alé dir ali vien avèk nou, amenn son manzé épi li sora an parmi ». Lo moune la aksépté épi li l'amenn son manzé mé konm i di, li té pa tro dann son zassyète. Fini manzé, li la kol shomin épi la parti, sirman dé shoz a fèr.

Lo solda la di avèk Mandéla : « Prézidan, bononm-la lé bonpé malade pars son min téi arête pa tranblé épi li téi rogarde partou konmsi li lété dann danzé. ». Mandéla la réponn lo solda : « Ou la tronpé ou-

la ! Li té pa malade ». Bononm-la té mon geolyé kan mwin lété dann la prizon é kan téi tortir amwin, mwin téi arête pa kriyé pou demann delo.

Shak foi li téi vien épi li téi piss dsi mon tête san done amwin delo bien antandi.

Mi panss, zordi mwin lé Prézidan donk soi li l'avé pèr mi fé tortir ali, soi li l'avé pèr mwin téi piss dossi li, konm li la piss dossi mwin.

Mé bien antandi mwin lé pa konmsa ditou é mwin lé loin d'ète konmsa pars Bondyé l'amontre amwin dan la vi i fo pardoné é zamé rann lo mal pou lo mal, mé plito rann lo bien pou lo mal. Sé solman konmsa k'i pé avanssé.

A bon antandèr, salu !

*Justin*